



Bulletin Municipal

SAINT JUST LA PENDUE

WWW.SAINT-JUST-LA-PENDUE.FR



2017

Le mot du maire



Nous voilà en décembre et nous avons récemment fêté Noël et bientôt l'An Nouveau.

Noël, c'est avant tout un moment de prière pour les croyants, c'est un moment de fête au sein des familles, c'est un temps de paix, d'amour et de fraternité pour tous.

Les lumières de Noël qui brillent dans notre village sont là pour marquer notre volonté de garder tout son sens à ces instants traditionnels liés à notre culture, elles ont la couleur des étoiles qui brillent dans le ciel, apaisant les esprits et les cœurs.

Mais lorsque la fin d'année approche, il est temps aussi de faire le bilan et de rappeler ce qui a été accompli au cours des mois écoulés.

C'est autour du chantier de la rue de Lyon qu'ont été rythmés les six premiers mois de l'année : état des lieux, préparatifs et grands travaux. Il aura fallu cinq mois pour que tout soit définitivement terminé : réseaux secs et humides, trottoirs, chaussées, éclairage public, marquage au sol etc. Si la circulation fut interdite pendant deux mois, elle n'en fut pas pour autant plus facile le reste du temps. Mais grâce à la communication, aux échanges, avec les riverains concernés, l'opération s'est bien déroulée. Je tiens à les remercier tous, pour leur indulgence, leur compréhension et leur collaboration.

Ces travaux ont été financés avec l'aide du Conseil Départemental et du SIEL, ceux concernant l'eau potable étant pris en charge par le syndicat du Gantet.

Cerise sur le gâteau, le Conseil Départemental a procédé à la réfection de la chaussée de la « carrière » jusqu'à la Croix (route de Ste-Colombe), la traversée de St-Just étant ainsi totalement aménagée.

Les « plateaux », les coussins berlinois et les radars pédagogiques permettront de sécuriser la traversée de l'agglomération.

A la chapelle, la création d'une aire de jeux a fait, cet été, le bonheur des jeunes enfants et celui de leurs parents. Seul petit bémol : ces réalisations ont été, hélas, une nouvelle occasion de constater des actes d'incivisme

de la part de jeunes désœuvrés, mais aussi, et c'est plus grave encore, de la part d'adultes, les uns ne respectant pas les règles d'utilisation du nouvel espace réservé aux plus petits, et les autres défiant les règles élémentaires du code de la route mises en place pendant les travaux (sens interdits, feux rouges, vitesse excessive, etc...).

La réfection du chemin de Moncey, du parking de l'avenue des Granges Blanches, divers aménagements ainsi que le revêtement définitif de la dernière tranche du lotissement de la Luminière ont constitué le programme de la voirie 2017.

Des travaux pour l'isolation et les économies d'énergie ont été réalisés ou sont aujourd'hui en cours dans les bâtiments communaux : la cure, la maison des Frères et la mairie.

Un nouvel adressage a été mis en place avant l'arrivée de la fibre optique à St-Just. Dans ce domaine, les travaux ont commencé, à l'initiative du SIEL, le Très Haut Débit devrait être opérationnel à St-Just, au plus tard, au cours du 1^{er} semestre 2019.

Enfin, une extension de neuf lots est en cours de réalisation sur le lotissement « Arc en Ciel » après acquisition d'une parcelle de terrain auprès de la famille Chambost ; à ce jour, trois lots sont déjà réservés.

Les problèmes de sécheresse et d'eau ont été sources de soucis pour les membres du comité syndical. Depuis mai, nous utilisons partiellement l'interconnexion mise en place avec le syndicat Rhône-Loire-Nord pour répondre à la demande de consommation des abonnés, la note sera malheureusement élevée et nous remercions ceux qui, avec civisme, ont respecté les préconisations mises en place par le syndicat qui en ce début décembre n'étaient toujours pas levées, entre autre pour le lavage des voitures.

Par ailleurs, la prise de compétence de la gestion de l'eau potable par la Copler a finalement été annulée. Les huit compétences qu'elle détient dans les différents domaines suffisent pour qu'elle conserve une Dotation Globale de Fonctionnement « bonifiée », et, contrairement à ce qui était prévu dans la « loi NOTRe », la compétence « eau potable » ne deviendra pas obligatoire en 2020, mais **restera optionnelle** pour les communautés de communes.

M. Abriard, Sous-Préfet de Roanne, a parfaitement tenu son rôle de médiateur dans cette affaire qui opposait la Copler et le syndicat et je lui en sais gré...

Il faut savoir par ailleurs, c'est élémentaire, qu'une interconnexion de secours doit être utilisée **uniquement** en cas de problèmes : travaux au barrage, à la station, sur le réseau et bien sûr en période d'étiage sévère, **et non pas comme certains peuvent le penser**, tous les jours de l'année en complément de la production normale.

Les compétences des membres du syndicat sont reconnues au sein des services de l'Etat avec lesquels nous travaillons en étroite collaboration, les finances sont très saines, le réseau est en parfait état, avec un taux de rendement exceptionnel de 95 %, des études et des consignes sont mises en place dans le cadre de la protection de la ressource à Echancieux pour laquelle s'implique, à nos côtés, Véronique Chaverot, Maire de Violay, ainsi que son conseil. Enfin nous travaillons dans un esprit de confiance, d'échanges réguliers d'informations avec la SAUR, notre société fermière, et tout particulièrement avec son responsable du secteur, Nicolas Feche, afin de vous distribuer une eau potable de qualité.

La présidence du syndicat a fait naître en moi une véritable passion pour **l'eau**, une prise de conscience aiguë du bien précieux et vital qu'elle est pour l'homme et la survie de l'humanité.

Avec le réchauffement climatique, nous devons être vigilants et prévoyants, la maîtrise de la ressource en eau, qui n'est pas inépuisable, sera aussi importante que celle de l'énergie et nous devons nous y préparer.

Soit dit en passant, rien de nouveau pour les fusions d'intercommunalités, alors, je reste fidèle à ma ligne de conduite qui consiste à rejoindre Roanne Agglomération, c'est aussi celle du conseil municipal, et n'en déplaise aux critiques incompetents et crédules en matière de politique locale, cela ne m'empêchera nullement d'échanger des idées, de dialoguer avec qui je l'entends lorsqu'il s'agit de l'intérêt des sanjustois. Nous devons rester sur nos gardes, le projet utopique « Loire et Monts » étant toujours d'actualité pour le président de la Copler.

L'année 2017 aura été aussi celle d'élections aussi surprenantes qu'imprévues, entachées par les « affaires », c'est finalement contre toute attente que l'ancien ministre de l'économie du gouvernement Hollande a été élu. M. Emmanuel Macron l'a emporté avec 66,10 % des suffrages exprimés devant Marine Le Pen (33,91 %), 11,52 % des votants ayant choisi le vote blanc ou nul.

Le désabusement des Français a atteint son paroxysme pour les élections législatives avec une très médiocre participation : 42,64 % de votants et 57,36 % d'abstentions.

La suite, pour nos communes, nous la connaissons, l'avenir aujourd'hui est incertain : avec la suppression de la taxe d'habitation, nous ne maîtriserons plus que

30 % de nos recettes, elle devrait être compensée par l'Etat, mais l'expérience montre que les mesures compensatoires sont toujours pénalisantes au fil du temps, la mise en place de la Fiscalité Professionnelle Unique en est la plus belle illustration. C'est préjudiciable, comme peut l'être l'augmentation de la C.S.G. sur la retraite des inoffensifs retraités...

Et puis, 2017, c'est surtout la fin d'une époque, avec le départ de grands personnages qui ont marqué plusieurs générations : Simone Veil, une femme de cœur et de courage ; Jean d'Ormesson, un écrivain à l'esprit vif et pétillant, tous deux étaient sociétaires de l'Académie Française, nous ne les oublierons pas ; tout comme Johnny Hallyday, un monument populaire de la chanson française avec à son actif mille chansons et 3 600 concerts, 60 ans de carrière et 110 000 000 de disques vendus, longtemps, longtemps encore, les chansons de l'idole... resteront gravées dans nos cœurs (*souvenirs, souvenirs...*).

La vie continue et, sur le plan local, l'optimisme et l'enthousiasme doivent prévaloir, nous avons des projets dont la réalisation sera liée, bien entendu, aux contraintes budgétaires : la construction d'un city-park pour les adolescents, l'achat d'un immeuble pour la création d'une maison médicale, l'aménagement d'une place et la requalification de la rue Fernand Merlin, du rond-point à la salle polyvalente, et un programme voirie : rue des Jardins et rue des Ecoles auquel s'ajoutera le renouvellement des réseaux humides.

Tout cela ne peut s'accomplir sans l'engagement constant, à votre service, de l'équipe municipale unie et solidaire dont l'objectif est de préserver et améliorer notre cadre de vie, de défendre au mieux notre commune qui est le plus précieux écrin du bien-vivre ensemble, entre voisins, entre amis, auprès de nos familles.

Je conclurai là mon propos en souhaitant à tous de bonnes fêtes de fin d'année auprès de vos proches et de ceux que vous aimez, et une année pleine d'espoir pour tous et en particulier ceux qui ont connu des chagrins et des peines en 2017 !

Je vous donne rendez-vous le vendredi 12 janvier à 19 h à la salle polyvalente pour la cérémonie des vœux de la municipalité à laquelle vous êtes tous invités.

Guy Fabre

Maire de Saint Just la Pendue

*Un traître est un homme politique qui quitte son parti pour s'insérer à un autre.
Par contre, un converti est un homme politique qui quitte son parti
pour s'insérer au vôtre.*

Georges Clémenceau

INFORMATIONS PRATIQUES

Ouverture du secrétariat de mairie

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30,
- le samedi de 9 h à 11 h sauf le dernier samedi de chaque mois, tous les samedis du mois d'août, ainsi que les samedis 12 mai, 19 mai, 3 novembre et 22 décembre 2018.

Monsieur le Maire

reçoit sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de mairie.

Permanences

- **Assistant social** : le jeudi de 9 h à 12 h.
- **A.D.M.R.** : les mardi et vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h à 15 h 30, le jeudi de 9 h à 12 h 30, ☎ 04.77.64.97.67.

Téléphones utiles

- **Mairie** : ☎ 04.77.63.20.12 – Fax : 04.77.63.50.51
Email : mairie.stjust.lapendue@orange.fr
Site internet : www.saint-just-la-pendue.fr
- **Pompiers de St-Just-la-Pendue** ☎ 18
- **Gendarmerie de Balbigny** ☎ 04.77.28.10.36
- **Trésor Public de St-Symphorien-de-Lay** ☎ 04.77.64.75.31
- **SAUR** (eau et assainissement)
(accueil clientèle) ☎ 04.69.66.35.00
(service dépannage) ☎ 04.69.66.35.09
- **Docteur PISANI** ☎ 04.77.63.20.87
- **Docteurs CHABANNE** ☎ 04.77.63.22.22
- **Pharmacie CHAUX-KER et ROGER** ☎ 04.77.63.20.42
- **Infirmiers à domicile**
(M. FOURIE et M. BIGARNET) ☎ 04.77.63.53.30
- **Kinésithérapeute** (M. CARTEREAU) ☎ 06.89.85.61.92
- **Ostéopathe** (Mme SERRIERE-GERARD) ☎ 07.81.14.62.63
- **Réflexologie plantaire** (Mme IMBERT) ☎ 07.86.29.07.76
- **Diététicienne** (Mme PAPILLON) ☎ 06.80.61.56.37
- **Ambulance/Taxi/VSL PICOLET-SIROT** ☎ 04.77.63.24.30

Les correspondants de presse

- **La Tribune – Le Progrès** : Thierry BOUTILLIER
☎ 04.77.63.52.94 / Email : kathierry@wanadoo.fr
- **Le Pays Roannais** : André CREPET
☎ 04.77.63.53.25 / Email : andrecrepet@orange.fr

Ordures ménagères

La collecte est assurée le jeudi matin par les services de la Copler.

Déchetterie

La déchetterie, située lieudit Matard entre Croizet-sur-Gand et Saint-Symphorien-de-Lay, est ouverte du mardi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h du 16 mars au 14 novembre et de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h du 15 novembre au 15 mars (☎ 04.77.63.21.13).

Tri sélectif

Des points « propreté » vous permettant de trier les verres, les emballages, les papiers, sont accessibles parking avenue des Granges Blanches, carrière rue de Lyon, parking rue des Ecoles, lotissement route de Néronde.

Transports interurbains de la Loire

Le mercredi : prix du trajet 1 € 30.
Départ de St-Just-la-Pendue, devant la mairie, à 13 h 08, retour à 19 h 10 devant la mairie (départ de la gare routière de Roanne à 18 h 10 ou de l'Hôtel de Ville à 18 h 13).
Horaires et informations sur www.loire.fr

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ ET DE PASSEPORT



Depuis le 21 mars, seules les communes équipées d'une station biométrique peuvent instruire les demandes de carte d'identité et de passeport. Pour St-Just, les deux mairies les plus proches sont Balbigny (04.77.28.14.12) et Le Coteau (04.77.67.05.11) qu'il convient de contacter pour prendre rendez-vous.

Possibilité de pré-demande en ligne : L'usager peut réaliser une pré-demande de carte d'identité ou de passeport en ligne sur le site ants.gouv.fr. Au terme de cette démarche en ligne, il est nécessaire de prendre rendez-vous en mairie pour l'instruction du dossier et la prise d'empreintes.

QUELQUES TARIFS COMMUNAUX

Location « grande » salle polyvalente	700 €
Location « petite » salle polyvalente (<i>gratuité pour les associations</i>)	150 €
Forfait utilisation « grande » salle polyvalente	50 €
Forfait utilisation « petite » salle polyvalente	25 €
Chaises	1,20 €
Tables	7,00 €
Forfait transport de matériel	30 €
Location camion avec chauffeur	30 € / heure
Location camion avec chauffeur et un employé	50 € / heure
Concession cimetière 2,50 m ²	
• 30 ans	150 €
• 50 ans	230 €
Concession cimetière 5 m ²	
• 30 ans	265 €
• 50 ans	380 €
Columbarium	
• 15 ans	300 €
• 30 ans	500 €
Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir	50 €

J'AI 16 ANS... JE ME RECENSE

Tout jeune de nationalité française doit se faire inscrire entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant.



L'attestation de recensement qui lui est délivrée par la mairie est indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté et pour se présenter à des examens scolaires ou au permis de conduire par exemple.

Naissances (24)

VINCENT Eloa, 12 décembre 2016 à Roanne
VINCENT Soline, 12 décembre 2016 à Roanne
ZAMORA-FERRERO Kassim Djim, 6 janvier 2017 à Roanne
DA FONSECA CARVALHO Joana Lucie, 25 janvier 2017 à Gleizé
BELLÉE Eyleen Elodie Stéphanie, 28 février 2017 à Roanne
QAYOUH Alix Louise, 26 avril 2017 à Saint-Priest-en-Jarez
BERTOLINI Aloïs Christian, 9 mai 2017 à Roanne
RAFFIN Milo, 21 mai 2017 à Roanne
VERNE Lisandro Alexandre, 28 mai 2017 à Roanne
BABE Loan, 22 juin 2017 à Roanne
VRAY Tyméo Jimmy Liam, 13 juillet 2017 à Roanne
PRAST Elisa, 17 juillet 2017 à Roanne
DAMIAN-FARJOT Shayna, 20 juillet 2017 à Roanne
PAVALLIER Pacôme, 27 juillet 2017 à Roanne
ARPIN Aïden, 29 août 2017 à Roanne
ANDRÉ Ethan Mathieu, 13 septembre 2017 à Roanne
GROSLÉGIAT Louis Christophe Pascal, 6 octobre 2017 à Bron
PLAGIAU Soline, 12 octobre 2017 à Saint-Priest-en-Jarez
PEREZ-ROBLES Hugo, 12 novembre 2017 à Roanne
MOULIN Bryan Arnaud Alain, 23 novembre 2017 à Roanne
JANDOT Miia Sylvie Alice, 26 novembre 2017 à Roanne
PAILLET Mayron Matthieu Bruno, 27 novembre 2017 à Roanne
GATTET Liam Gérard, 28 novembre 2017 à Roanne
BARRAS Simon, 30 novembre 2017 à Roanne

Décès (21)

Le présent état mentionne uniquement le décès des personnes domiciliées à St-Just-la-Pendue.

DUINAT Michel, 27 décembre 2016 à Saint-Just-la-Pendue
PERRIN Marie-France née CHANNELLIÈRE, 26 décembre 2016 à Roanne
VELUIRE Paulette Josette, 2 janvier 2017 à Saint-Just-la-Pendue
BARBEYS Elie François, 6 janvier 2017 à Saint-Just-la-Pendue
RECORBET Marcelle Jeanne née VALLETY, 8 janvier 2017 à Roanne
ARQUILLÈRE Jean Marie, 9 janvier 2017 à l'hôpital local
MÉRIEUX Louise Pauline née REY, 24 janvier 2017 à Mably
CHAMBOST Aimé Bernard, 4 février 2017 à Roanne
BABE Marthe Francine, 24 février 2017 à l'hôpital local
CHAVEROT Raymond Pierre, 1^{er} avril 2017 à l'hôpital local
GOUTTENOIRE Yvette Marguerite Thérèse née MONDIÈRE, 25 avril 2017 à Villeurbanne
ANDRÉ Jean, 11 mai 2017 à l'hôpital local
FOSCHIA Louis Ernest, 2 juin 2017 à l'hôpital local
GIRAUD Marcelle Claudia née GRANDCHAMP, 10 juin 2017 à l'hôpital local
BARATIN Marthe Anne Marie née MICHELOT, 25 juin 2017 à l'hôpital local
MINOT Dominique Pierre Etienne, 5 juillet 2017 à l'hôpital local
SAKHRAOUI Abdelkader, 24 août 2017 à Saint-Fons
PÉTEL Jacques Maurice Gabriel, 5 septembre 2017 à Saint-Just-la-Pendue
MARÉCHAL Maurice Pierre, 24 septembre 2017 à Roanne
CHAIZE Juliette Eugénie, 4 décembre 2017 à l'hôpital local
PHILIBERT Marie-Louise Jeanne née DUCREUX, 6 décembre 2017 à Neulise

AVOIR 80 ANS (1937-2017)

(De gauche à droite et de bas en haut)

1^{er} rang : Emile Roche – Jeannine Brunel
 Michel Théveniot – Mauricette
 Filletton ép. Saveret – Maurice
 Perraud.

2^e rang : Jacques Labouré – Mauricette
 Mondière ép. Chaverot –
 Marcel Veillas – Eliane Bœuf ép.
 Forcellini – Raymond Labouré
 Bénédicte Lepinasse ép. Roda-
 mel.

3^e rang : Jean Notin – Odile Dumas ép.
 Teckmann – Julien Mathelin
 Roger Déroire.



COMMISSION DES FINANCES

Aujourd'hui, la commune maîtrise (encore) environ 52 % de ses recettes de fonctionnement.

Les 48 % restants proviennent d'un florilège de dotations diverses, de fonds de péréquation, de fonds de compensations...

Sur ces 52 %, 80 % sont issus de l'impôt, taxe d'habitation, taxes foncières « bâti » et « non bâti », le reste étant constitué de petites recettes diverses (locations, cantine...).

Demain, la taxe d'habitation va (presque) entièrement disparaître pour être remplacée par une « compensation »

versée par l'Etat, ce qui veut dire que la commune ne maîtrisera plus qu'environ 30 % de ses rentrées d'argent.

Hier, aujourd'hui, demain, les compétences communales sont transférées vers les intercommunalités, ce qui peut éventuellement se comprendre, du moins en partie.

Bref, la commune se vide de sa substance et se retrouve de plus en plus dépendante financièrement. La suite de l'histoire nous paraît inéluctable... *Alea jacta est !*

Le conseil municipal va quand même préparer son budget 2018, en le « choyant » bien, comme si c'était l'un des derniers...

LES IMPÔTS

Taxe	2016			2017		
	Base	Taux	Produit	Base	Taux	Produit
Habitation	1 666 000	16,37	272 724	1 622 000	16,37	265 521
Foncier bâti	1 476 000	13,77	203 245	1 484 000	13,77	204 347
Foncier non bâti	68 100	35,57	24 223	68 000	35,57	24 188
TOTAL			500 192			494,056

➤ LA DETTE DE LA COMMUNE

– au 1 ^{er} janvier 2017	764 663	Annuité payée en 2017	
– prêt investissements 2017	270 000	– charge d'intérêts	32 880
Total	1 034 663	– remboursement du capital	89 482
– capital remboursé en 2017	89 482	Total	122 362
– dette au 31/12/17	945 181	– intérêts ligne trésorerie	1 328

BUDGET 2017 : LE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
– Charges à caractère général	330 900	– Remboursement rémunération personnel	14 000
– Charges de personnel	396 800	– Opérations d'ordre	4 000
– Charges gestion courante	145 350	– Produits des services	60 000
– Charges financières	35 010	– Impôts et taxes	826 783
– Virement section d'investissement	276 052	– Dotations / participations	164 159
– Charges exceptionnelles	500	– Dotation globale de fonctionnement *	91 520
Total	1 184 612	– Produits gestion courante	24 150
		Total	1 184 612
		* DGF 2013 : 165 948	
		* DGF 2014 : 156 100	
		* DGF 2015 : 131 450	
		* DGF 2016 : 106 100	
		* DGF 2017 : 91 520	

BUDGET 2017 : L'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
– Solde 2016 reporté	220 433,18	– Excédent fonctionnement 2016	351 875,45
– Capital des prêts	89 500,00	– Virement du fonctionnement	276 052,00
– Reste à réaliser 2016	164 926,00	– Fonds compensation TVA	24 255,00
– Acquisition immeuble La Gare	– 82 000,00	– Taxe d'aménagement	3 500,00
– Voirie 2017	77 878,27	– Reste à réaliser 2016	6 750,00
– Cautionnement	200,00	– Prêt	280 330,00
– Bâtiments communaux	22 000,00	– Subventions	275 804,00
– Voirie rue de Lyon	636 124,00	– Dépôts / cautionnement	200,00
– Sanitaires place de la Chapelle	– 3 500,00		
– Equipements 2017	35 000,00		
– Chauffage / sol salle polyvalente	405,00		
– Travaux en régie	4 000,00		
– Aire de jeux Place de la Chapelle	53 800,00		
Total	1 218 766,45	Total	1 218 766,45

ASSAINISSEMENT : LE BUDGET

Voilà un service encore de compétence communale. Enfin, plus pour très longtemps, puisque, sauf modification de la loi, la compétence assainissement sera obligatoirement transférée à l'intercommunalité au plus tard le 1^{er} janvier 2020.

Le volet « eaux usées » de la rue de Lyon, pour un montant de 99 271 € HT, a constitué l'investissement de l'année 2017 dans un budget traditionnellement très serré.

Tarif HT payé par l'abonné au 1^{er} janvier 2017

	Part communale	Part délégataire	Total
Abonnement	62	49,02	111,02
m ³ rejeté	1,25	0,47	1,72

BUDGET 2017 : LE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
– Dotations aux amortissements	66 000,00	– Amortissement des subventions	32 800,00
– Intérêts des prêts	11 032,00	– Taxe de raccordement	3 000,00
– Virement section d'investissement	50 768,00	– Abonnements / m ³ consommés	92 000,00
Total	127 800,00	Total	127 800,00

BUDGET 2017 : L'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
– Déficit antérieur reporté	135 010,33	– Virement du fonctionnement	50 768,00
– Subvention d'équipement	32 800,00	– Amortissements	66 000,00
– Capital des prêts	71 350,00	– Excédent 2016	44 959,60
– Assainissement rue de Lyon	– 4 395,73	– Reste à réaliser 2016	66 887,00
– Reste à réaliser 2016	110 000,00	– Subvention station	51 150,00
		– Prêt	65 000,00
Total	344 764,60	Total	344 764,60

AU FIL DE L'ANNÉE 2017

♦ Vendredi 13 janvier : si l'astronaute français Thomas Pesquet, membre de la station spatiale internationale, effectue sa première sortie dans l'espace ce jour-là, c'est beaucoup plus modestement que les sanjustois étaient invités à rejoindre la salle polyvalente pour assister à la cérémonie des vœux de la municipalité. Tour d'horizon de l'actualité, projets communaux et souhait d'une année heureuse ont constitué l'essentiel de ce rendez-vous terminé autour d'un buffet.

♦ 1 642 sanjustois et sanjustoises : tel est le nombre d'habitants validé par l'INSEE au terme du recensement de la population qui s'est déroulé du 19 janvier au

18 février 2017. Pour mémoire, 1 635 habitants avaient été recensés en 2012. 63 % des foyers ont répondu au questionnaire par internet, possibilité qui était offerte pour la première fois au public cette année.

♦ Comme d'habitude, c'est une assemblée très consistante qui a participé à l'après-midi galette des rois le 21 janvier. Un moment de vrai plaisir partagé, entre rires, chansons et anecdotes.

♦ La période hivernale est propice à la réalisation de travaux intérieurs ; ainsi, le personnel communal a procédé à l'isolation et à la pose d'un faux-plafond à la cure et au centre social Fernand Merlin.

♦ **Début de la galère le 27 février** : la rue de Lyon entre en chantier ! Pendant près de 5 mois, les usagers ont subi cette opération et la circulation n'a pas toujours été d'une grande limpidité malgré les déviations mises en place.

♦ Quatre maîtres d'ouvrage : la commune, le Syndicat des Eaux du Gantet, le Département et le SIEL ; un maître

d'œuvre : SOTREC ; une assistance à maîtrise d'ouvrage : MTD Ingénierie ; les services techniques du Département et du SIEL et 15 entreprises : EUROVIA, LESCHEL et MILLET, SAUR, PJA, PROXIMARK, ORANGE, ENEDIS, VIGILEC, CITEOS, ALPS, BALMONT, LAURENT, SIC INFRA, CP2S, PIGEON-TOINON ont collaboré, peu ou prou, à la réalisation de ce chantier d'envergure.



♦ Le site internet de la commune

a fait l'objet d'une cure de rajeunissement avec le concours technique de OZ Média. Plus convivial, il permet de suivre l'actualité au plus près.

♦ Le jeu en valait la chandelle : le réseau d'eau potable a été remplacé, le réseau d'assainissement mis en séparatif, tous les réseaux secs enterrés et les aménagements de surface réalisés.

♦ La mise en place de 2 plateaux traversants dont l'un avenue des Granges Blanches, de 2 radars pédagogiques et l'instauration d'une zone 30 ont vocation à ralentir la vitesse dans ce secteur.

La rue de Lyon a retrouvé sa sérénité courant juillet. Les usagers aussi !

Hors réseaux secs, dont la participation communale sera payée en 10 annuités, le coût s'est élevé à 683 000 euros TTC ; 264 000 euros (participations du Gantet et du budget assainissement, subvention départementale) sont venus alléger la facture.

♦ Mars a débuté en coup de vent avec la tempête Zeus qui a traversé la France n'épargnant pas notre commune. Si quelques dégâts ont été constatés, rien de comparable cependant avec l'ouragan Irma qui a dévasté les îles de Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Dans un souci de solidarité, le conseil municipal a voté une subvention exceptionnelle de 1 000 euros pour venir en aide aux sinistrés.

♦ Plusieurs élections ont jalonné l'année 2017. M. Emmanuel MACRON est élu Président de la République le 7 mai devançant Mme LE PEN. A Saint-Just, M. MACRON a obtenu 57,14 % des suffrages exprimés au 2^e tour où on a constaté 19,60 % d'abstention.

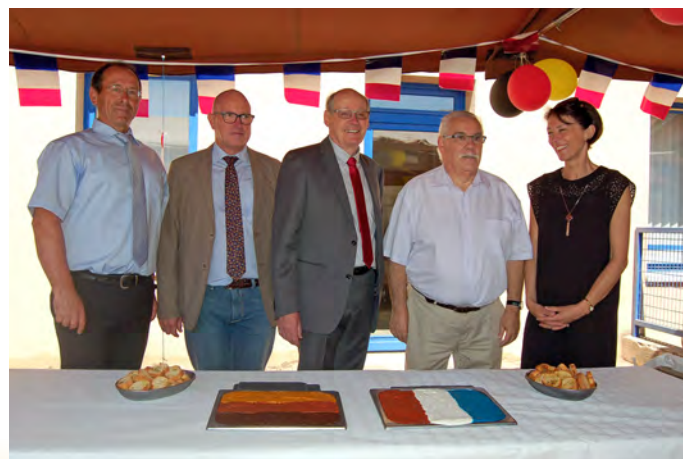
♦ Le renouvellement de l'Assemblée Nationale au mois de juin a vu Mme Nathalie SARLES devenir députée de notre circonscription en devançant Mme Clotilde ROBIN. A Saint-Just, seulement 43,30 % des électeurs se sont déplacés au 2^e tour de scrutin, Mme ROBIN obtenant 56,44 % des suffrages contre 43,56 % à Mme SARLES.

♦ Une météo capricieuse n'a pas favorisé l'organisation de l'opération « portes ouvertes » à la nouvelle station d'épuration de la Vilette. Les visiteurs ont néanmoins pu découvrir cet équipement sous la conduite de la SAUR qui a en charge l'exploitation et l'entretien... avec l'aide de moutons, collaborateurs efficaces pour le désherbage des parties pentues de la station.



♦ **Baptiser toutes les voies communales** et procéder à la numérotation de l'ensemble des immeubles existants sur la commune ont constitué un travail laborieux pour 2 commissions municipales. Cette opération s'est avérée nécessaire du fait du déploiement de la fibre optique programmée fin 2017 et 2018.

♦ **La foire de mai** n'a pas connu un grand succès contrairement aux festivités organisées durant tout le week-end de l'Ascension dans le cadre du 20^e anniversaire du jumelage entre Mertesdorf et Saint-Just. Le programme copieux concocté par le comité de jumelage avec le soutien de la municipalité a ravi nos hôtes allemands : réception officielle en mairie, lâcher de ballons, visite de Vichy et dîner dansant ont jalonné ces derniers jours de mai dans une ambiance conviviale.





♦ Comme tous les 2 ans, **les mamans sont mises à l'honneur** par la commune au travers d'une cérémonie sans formalisme. On peut regretter beaucoup d'absentes cette année, ce qui n'a pas empêché une bonne humeur communicative de prévaloir.

♦ Certains enfants présents ont sans doute quelques semaines après profité de **l'aire de jeux** entièrement remodelée place de la Chapelle. Réalisés par l'entreprise PJA, les travaux ont coûté 53 000 euros TTC et bénéficié de 5 000 euros de subvention au titre de l'enveloppe parlementaire de M. NICOLIN et de 7 000 euros d'aide départementale.

♦ L'aménagement de sanitaires de cette place, pour un coût de 41 000 euros TTC subventionné à hauteur de 6 750 euros par le Conseil Départemental, a redonné une nouvelle jeunesse à ce secteur très fréquenté par le public.



♦ Après consultation du corps enseignant et des parents d'élèves, le conseil municipal a décidé le retour à la semaine de 4 jours pour les 162 élèves inscrits à l'école en septembre. Des études surveillées sont assurées par les instituteurs les lundi et jeudi de 16 h 30 à 17 h 30. La garderie périscolaire fonctionne tous les jours de classe de 7 h à 8 h 20 et de 16 h 30 à 19 h.

♦ L'association « Les Enchanteurs » organise des activités le mercredi de 7 h 30 à 18 h dans le cadre du centre de loisirs.

♦ La cantine scolaire accueille les enfants à partir de 3 ans et les menus sont préparés sous le contrôle d'une diététicienne.



♦ **21 élèves** ont tourné le dos au cycle élémentaire en juin dernier, le traditionnel dictionnaire offert par la municipalité sous le bras, pour de nouvelles aventures scolaires.

♦ Les travaux de finition du lotissement La Lumière réalisés en septembre ont clos cette opération, les cinq lots aménagés ayant été vendus et les constructions édifiées.

♦ Par contre, les premiers coups de pelle pour l'aménagement du **lotissement Arc-en-Ciel II** route de Néronde ont débuté cette fin d'année. Neuf lots, de 800 à 1 300 m² environ, sont mis à disposition au prix de 49,80 euros TTC le m².



♦ Le 24 septembre, les grands électeurs ligériens ont élu Bernard BONNE, Cécile CUKIERMAN, Bernard FOURNIER et Jean-Claude TISSOT sénateurs pour représenter le département au Palais du Luxembourg. M. Georges ZIEGLER a été élu président du conseil départemental de la Loire, succédant à M. Bernard BONNE.

♦ **Le chemin de Monsey**, le parking avenue des Granges Blanches, les trottoirs et une partie de la rue de desserte de la Lumière ont fait l'objet d'une réfection dans le cadre du traditionnel programme annuel de voirie. Réalisé par l'entreprise EUROVIA, l'investissement s'est élevé à 57 955 euros TTC. Le chemin de Valentin a lui aussi reçu une couche d'enrobé à chaud, des mal-façons ayant été constatées lors de sa remise en état en 2016.



♦ Un peu plus de 20 000 euros ont été consacrés au changement des menuiseries extérieures des Frères et de la mairie où il est aussi prévu la pose de stores électriques.

Retour en images...



L'axe supportant la petite cloche angélus située dans le clocher a cédé, la mettant dans une position délicate. L'entreprise Bodet lui a redonné une position plus académique.



Défilé haut en couleurs organisé par le comité des fêtes sous le signe de Disney à l'occasion de la fête patronale, prélude au feu d'artifice et à 2 jours de festivités.



Le basket revit à la salle polyvalente au travers des entraînements et matchs du club de Ste-Colombe au sein duquel de nombreux sanjustois (oises) sont licencié(e)s.



Que dire aussi de la Loire et du château de la Roche dans une posture fin novembre qui a réveillé quelques souvenirs...



Les élèves, déguisés à l'occasion du carnaval, rendent visite à la mairie.



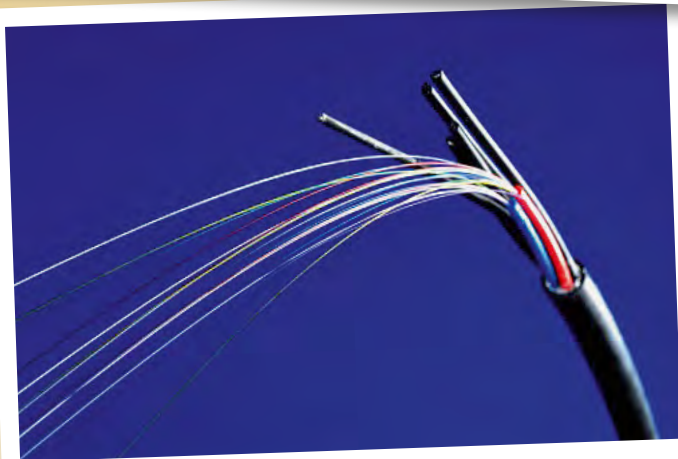
Situation trop souvent constatée... tout dépôt de déchets, même recyclables, notamment au pied des containers de tri, est sanctionnable par l'article R632.1 du code pénal de l'environnement.



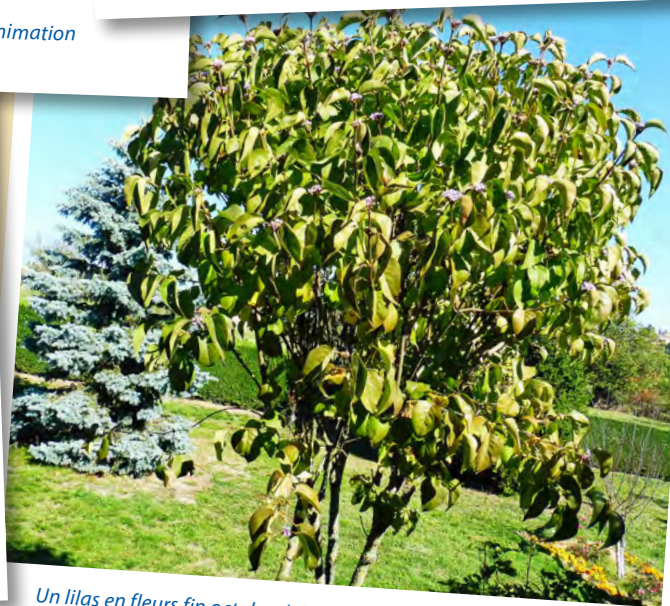
Michel Pras et Gilles Boussand ont présenté leurs œuvres à la salle d'animation au cours d'une expo remarquée. St-Just a du talent...



Première rencontre avec Mme Nathalie Sarles, députée de notre circonscription, au cours de laquelle les différents projets de la commune ont été évoqués.



Le développement de la fibre optique va prendre sa vitesse de croisière durant l'année 2018 sur la commune.



Un lilas en fleurs fin octobre à St-Just... le printemps en automne... on vit une époque formidable.



La fête des classes, une tradition bien ancrée dans notre commune, qui anime le week-end de Pentecôte.



En parallèle à la marche d'avril, Espoir-Santé-Harmonie a organisé pour la 1ère fois une randonnée VTT, opération qui devrait se renouveler.



L'entreprise Goût'Chou, créatrice de repas bio dédiés à la petite enfance, a implanté son centre de production dans les locaux de M. Brescancin avenue du 8 Mai, inauguré le 23 septembre.



Elus et personnel technique se réunissent chaque vendredi pour faire un point sur les interventions à programmer.



Proposant des produits asiatiques, Mme Roussarie vous accueille dans le nouveau magasin ouvert rue du Commerce qui vient enrichir le panel des commerces locaux.



Succession d'élections cette année. En tout cas (sauf incident !) les dernières présidentielles et législatives organisées par Guy Fabre et le secrétaire de mairie.



Aération et sablage : le terrain de foot a bénéficié d'une cure de jouvence.



L'année 2017 a été une année de transition mais chargée en actions et projets pour l'avenir de la structure et a mobilisé de manière importante l'ensemble du personnel.

Le Centre Hospitalier s'est engagé dans une trajectoire d'amélioration continue de son système d'information en adhérant au programme Hôpital numérique depuis le printemps 2016. A ce titre, il a obtenu l'aval d'un financement de la part de l'ARS et du ministère de la santé sous conditions de répondre à des critères bien définis avant la fin de l'année 2017. Depuis mai 2017, un nouveau logiciel de soins EASILY a été déployé sur le secteur SSR (Soins de Suite et de Rééducation) et mis en place depuis peu sur le secteur EHPAD. L'ensemble des soignants, médecins compris, ont été formés au logiciel. Pour la mise en œuvre de ce projet, l'hôpital a été accompagné par le service informatique du CHU de Saint-Etienne, notamment au titre d'établissement pilote ; ce logiciel devant être installé sur les autres hôpitaux faisant partie du GHT Loire (Groupement Hospitalier de Territoire) dans les 2 à 3 prochaines années. Dans le domaine SIH (Système d'Information Hospitalier), l'établissement pourra ainsi être en conformité avec les

critères demandés lors de la prochaine certification (V2014) qui aura lieu dans nos locaux en mars 2018.

Aussi, l'établissement s'est engagé dans la procédure de certification V2014 depuis le début de l'année et travaille sur 11 processus (ou thématiques) ainsi que sur les plans d'actions liés aux processus. Nous avons déposé un compte qualité pour la mi-octobre auprès de l'HAS (Haute Autorité de Santé). Celui-ci est un document de synthèse regroupant les principaux éléments de notre démarche qualité dont nos risques prioritaires et nos plans d'actions d'amélioration de processus, notre organisation qualité, nos indicateurs... Cette fin

d'année, nous continuons à travailler sur nos plans d'actions dans des petits groupes de travail coordonnés par des pilotes et copilotes de processus.

L'établissement s'engage aussi à défendre son service de soins de suite de rééducation et dans le cadre du GHT Loire, est vigilant aux propositions de recomposition des parcours de soins qui sont faites. Il participe à plusieurs réunions qui ont lieu sur le territoire et par l'intermédiaire de ses instances : directoire, conseil de surveillance, commission médicale d'établissement, comité technique d'établissement, entendent maintenir notre hôpital comme établissement sanitaire nécessaire au niveau local pour éviter une hospitalisation prolongée dans un grand centre.

LES DÉPARTS À LA RETRAITE

Cette année a vu le départ à la retraite de M. DUTEL Christian, Mme CORTEY Pascale et Mme DAMIAN-FARJOT Suzanne, agents des services hospitaliers. Nous les remercions pour leur disponibilité et leur dévouement pendant de très nombreuses années dans notre Centre Hospitalier et leur souhaitons une retraite bien méritée.



Maurice MARÉCHAL

Entré au conseil municipal en 1989, élu adjoint de 1995 à 2001 au sein de la municipalité de Monsieur FABRE où il était plus particulièrement chargé des dossiers liés à la voirie et à l'agriculture, Maurice MARÉCHAL, fidèle dans ses engagements, pugnace, a toujours fait preuve d'un investissement efficace au service de la commune, mais aussi comme délégué de St-Just au comité du syndicat des Eaux du Gantet, en alliant bons sens et simplicité.

Maurice MARÉCHAL nous a quittés le 24 septembre 2017.

SYNDICAT DES EAUX DU GANTET

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DE CES 18 DERNIERS MOIS

- ✓ Renouvellement de la canalisation faite rue de l'Etang à St-Just-la-Pendue.
- ✓ Création d'un accès pour les 2 cuves du réservoir à Sainte-Colombe-sur-Gand.
- ✓ Déplacement de canalisation rue du Forez à Neulise.
- ✓ Pose de 2 compteurs supplémentaires de sectorisation à Neulise et à Croizet.
- ✓ Mise en place d'un système de chloration, analyseur de chlore et télésurveillance sur les réservoirs de Croizet et Sainte-Colombe.
- Changement de la canalisation rue de Lyon à St-Just.

LES ÉLÉMENTS CLÉS DE L'EXERCICE 2016

- ✓ 233 332 m³ d'eau distribués, 59 323 m³ importés, 7 998 m³ exportés.
- ✓ 2 262 branchements disséminés sur 197 kilomètres de réseau.
- ✓ 100 % des analyses physico-chimiques conformes.
- ✓ Un réseau particulièrement performant avec un taux de rendement de 95,48 %.



LA PROTECTION DU BARRAGE D'ÉCHANSSIEUX

Mener une démarche visant à l'amélioration de la qualité de la ressource en eau potable constitue un objectif du contrat territorial du captage d'Echanssieux, notamment en matière de dégradation par les pesticides d'origine agricole et non agricole.

Cette démarche se concrétise par la mise en place d'actions d'animation et de sensibilisation entre les acteurs du territoire de la commune de Violay, agriculteurs, particuliers, scolaires...

Afin de communiquer sur cette démarche actuellement menée sur l'aire d'alimentation du captage d'Echanssieux, une visite de la station de traitement était proposée au grand public le 21 octobre dernier.

LA SOIF DE L'EAU

*Du secret des âges,
coule l'eau de la fontaine du village.*

*Des profondeurs mystérieuses de la terre,
remonte à la surface,
un mince filet d'eau
fragile et délicat.*

*Son chant, rare et unique,
ramène le promeneur à sa conscience.*

« Ami, écoute la chanson de l'eau ».

*Ce liquide précieux ;
imprégné des émanations de la terre,
de l'essence du thym et de la lavande,
rappelle à nos mémoires
l'origine de la source,
la source de la vie.*

La rareté de l'eau en fait un trésor.

*Sans elle, les graines ne germeraient pas,
les hommes s'étioleraient,
les vallées se transformeraient en déserts.*

L'eau est précieuse...

*Elle offre d'une manière absolue
son détachement total.*

*Elle coule, coule, coule...
Rien ne peut arrêter son flux...*

*Les villageois le savent,
et guettent ses fluctuations
avec une discrète vigilance.*

*Comme une amante amoureuse,
l'eau de la fontaine du village
est un fil d'Ariane
qui relie le cœur des villageois
à leurs mains.*

*Ainsi pousseront les fleurs
et les fruits,
qui nourriront leurs âmes
et leurs enfants.*

*Mais n'oublie pas, ami,
l'eau a soif également
de ton regard,
de ton écoute,
de ta reconnaissance
et de ta gratitude à son égard.*

*N'oublie jamais
le message de la fontaine du village,
toi qui t'arrêtes un instant
devant elle,
tel un sanctuaire de vie...*

Camille LEGEAY

*Il y a quelque chose de plus fort que la mort,
c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants.*

Jean d'Ormesson

LA VIE ASSOCIATIVE

ADMR	Bernard Cortey	☎ 06.40.21.37.09
Amicale de l'Hôpital	Carole Auguste	☎ 04.77.63.20.41
Amicale Laïque	Jacques Villard	
Anciens d'Algérie	Joannès Giraud	☎ 04.77.63.20.69
Association des Commerçants	Jacques Borjon-Piron	☎ 04.77.63.22.41
Association Football 81	Sylvain Pavailler	☎ 06.16.02.62.54
Association St-Just Cultur'elles	Nicole Niwa	☎ 06.13.90.50.49
Association Tir des Genêts d'Or	Maurice Pépino	☎ 04.74.05.64.58
Bibliothèque	Bernadette Fayolle	☎ 04.77.63.22.13
Boule Amicale	Denis Goutailler	☎ 06.65.86.37.24
Centre Social Fernand Merlin	Renée Noyel	☎ 04.77.63.51.24
Chasse Saint-Hubert	Roger Damian-Farjot	☎ 04.77.62.42.27
Club de l'Amitié	Marie-France Rey	☎ 04.77.63.22.86
Comité des Fêtes	Eric Muzel	☎ 04.77.63.20.61
Comité des Fêtes	Yoann Patalas	☎ 04.77.63.74.67
Comité Paroissial	Jean Giroudon	☎ 04.77.63.21.29
Comité Paroissial	Marie-Thérèse Favier	☎ 04.77.63.20.06
Donneurs de Sang	Etienne Gabriel	☎ 04.77.63.23.65
Goal Foot	Christophe Agullo	☎ 06.73.56.30.84
GIC des plateaux de Neulise	Xavier Stévenin	☎ 04.77.62.40.56
Groupe Artistique	Michel Rabette	☎ 06.26.31.72.27
Gymnastique Volontaire	Sandrine Bissay	☎ 06.74.83.26.88
Harmonie Municipale	Nicolas Coquard	☎ 04.77.63.22.52
Jumelage	Jean-Pierre Durand	☎ 04.77.63.23.43
LACIM	Ludivine Damien-Farjot	☎ 06.25.40.20.43
Les Amis de la Chapelle	Jacques Chermette	☎ 04.77.63.22.09
Les Enchanteurs	Brigitte Prast	
Les P'tits Milous	Aline Martin	☎ 04.77.63.50.46
Milans Danse	Jocelyne Arquillère	☎ 04.77.63.23.34
Pompiers	Pascal Péronnet	☎ 04.77.63.28.17
Pompiers (Amicale)	Michel Giroud	☎ 04.77.63.57.20
Sou des Ecoles	Anne Capitan	☎ 06.22.87.60.74
Tennis	Joseph Derosé	☎ 06.85.80.60.72

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

bibliotheque42540@orange.fr

Permanences : mercredi et vendredi de 16 h à 18 h
samedi de 10 h à 12 h (*sauf dernier samedi du mois*).
Fermeture en août.

Abonnement annuel : 5 € par famille

L'année a été marquée par l'informatisation de l'ensemble du fonds propre de la bibliothèque. Projet engagé en juillet, sous l'égide de la Direction Départementale du Livre et du Multimédia, il a été mené à bien grâce au travail des bénévoles de l'association qui ont catalogué l'ensemble des ouvrages durant le mois d'août. Depuis début octobre, les fiches papier ont donc été abandonnées au profit d'un scanner informatique. Un simple clic suffit désormais pour emprunter ou rendre un ouvrage, une revue ou un DVD. L'outil informatique permet de faciliter non seulement la gestion des prêts mais aussi les échanges de livres avec la médiathèque départementale.

Ce gain de temps et d'énergie permet aux bénévoles de l'association de se consacrer plus librement à l'accueil et au conseil des lecteurs mais aussi à l'organisation d'animations diverses. La bibliothèque participera ainsi en mars 2018 au « mois du polar », en partenariat avec les bibliothèques de Lay, Machézal et St-Marcel-de-Félines. Elle proposera notamment une exposition interactive à destination d'un public familial et un après-midi de jeux de société sur le thème des



L'équipe de bénévoles de la bibliothèque, accompagnée par P. Béal, référent numérique de la DDLM.

enquêtes policières. Depuis quelques semaines, les amateurs peuvent également tenter leur chance en participant au concours de photographies sur le thème du polar et les lecteurs peuvent voter pour leur polar préféré parmi les trois ouvrages en compétition, disponibles à la bibliothèque.

Par ailleurs, des formations à l'informatique à destination des utilisateurs de tablettes numériques seront proposées dès le début de l'année et des matinées de lecture seront organisées régulièrement pour les plus jeunes, en plus des traditionnelles interventions auprès des enfants des écoles et du centre de loisirs.

La bibliothèque est ouverte à tous, quel que soit votre pratique de la lecture : boulimique ou dilettante, éclectique ou monomaniaque, réfléchi ou sentimental, et même si vous vous croyez peut-être allergique à la lecture, vous y trouverez certainement votre bonheur...

ESPOIR-SANTÉ-HARMONIE

L'année 2017 a été pour l'association Espoir-Santé-Harmonie (lutte contre le cancer en roannais) une année exceptionnelle.

Exceptionnelle pour les dons de nos généreux donateurs, exceptionnelle par les manifestations organisées par différents clubs sportifs, culturels, etc... et nos propres manifestations.

Exceptionnelle avec la 17^e marche organisée avec les sanjustois et les membres de notre association qui se dépensent sans compter pour baliser les chemins, s'occuper des ravitaillements, trouver les lieux d'hébergements...
MERCI À TOUS LES BÉNÉVOLES POUR LEUR FIDÉLITÉ.

Les vététistes étaient aussi au rendez-vous en plus grand nombre.

Merci à la municipalité qui nous reçoit toujours chaleureusement et qui met à notre disposition la salle polyvalente.

Nous avons également soutenu Christine Janin à Chamoni qui entraîne dans son sillon des enfants atteints de cancer ou de leucémie à gravir leur « EVEREST ». En août, nous lui avons apporté un chèque de 3 000 €.

Je vous donne rendez-vous le **SAMEDI 14 AVRIL 2018** à partir de 14 h pour 3 circuits VTT, le **DIMANCHE 15 AVRIL 2018** à partir de 7 h 30 pour notre marche bio.



Les bénévoles au balisage.



Remise du matelas nimbus à l'hôpital de St-Just-la-Pendue.

RÉALISATIONS 2017

- ✓ hôpital de St-Just-la-Pendue, un matelas nimbus : 4 760 €,
- ✓ hôpital de Roanne, capsules dépistage cancer du côlon : 1 500 €
- ✓ Christine Janin, à chacun son Everest : 3 000 €,
- ✓ hôpital de Roanne, laser CO₂ : 47 748 €,
- ✓ hôpital de Roanne, service ORL : 20 063 €,
- ✓ hôpital de Roanne, service oncologie : 2 400 €.

MANIFESTATIONS 2018

- ✓ 25^{es} galettes de l'Espoir,
- ✓ **11 février** : salle des Marronniers au Coteau : spectacle de variété par Amicalement Vôtre,
- ✓ **4 mars** : salle des fêtes à Charlieu : spectacle de danse,
- ✓ **14 avril** : circuits VTT à St-Just-la-Pendue,
- ✓ **15 avril** : marche bio en Val-de-Gand,
- ✓ **24 juin** : stade Mallevall à Roanne : meeting athlétisme national,
- ✓ **1^{er} septembre** : Mars, 3^e trail de la planète,
- ✓ **16 septembre** : Coublanc : trail,
- ✓ **16 septembre** : marche la St-Polguaise,
- ✓ **29 septembre** : Iguerande : trail.

Nous souhaitons à tous les sanjustois une très bonne année 2018.

CRÈCHE LES P'TITS MILOUS

Gérée par une association de bénévoles, la crèche des P'tits Milous continue d'accueillir prioritairement les enfants du village mais aussi ceux des communes avoisinantes.

La structure est ouverte du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 18 h 30. Les 25 enfants accueillis ont entre 2 mois et demi et 4 ans avec, pour cette année, un nombre important de petits nés en 2016.

L'équipe, composée d'une éducatrice de jeunes enfants (directrice), de deux auxiliaires de puériculture, de deux

auxiliaires petite-enfance et d'un agent d'entretien, assure une dynamique au sein de l'établissement. Des échanges avec l'école, le centre de loisirs, la bibliothèque ont lieu dès que possible. Le matériel mis à disposition et les activités mises en place sont réfléchis, adaptés et discutés lors de réunions (informelles) et/ou formations. Pour 2016, il y a eu une sortie, soutenue par la Copler, à la ferme de Cordelle. Avec les parents, les échanges quotidiens sont nombreux et les fêtes de Noël et d'été rencontrent toujours un vif succès.

L'ASSOCIATION CENTRE DE LOISIRS « LES ENCHANTEURS »

Le centre de loisirs « Les Enchanteurs » est une association loi 1901 gérée par des bénévoles.

Il accueille les enfants de St-Just-la-Pendue et ses alentours lors du temps périscolaire, des mercredis et vacances scolaires afin de pratiquer des activités ensemble.

Accueil périscolaire pour les enfants scolarisés à St-Just-la-Pendue

Horaire : de 7 h à 8 h 30 et de 16 h 30 ou 17 h 30 (étude) à 19 h, salle de la BCD, rue des Ecoles à St-Just-la-Pendue.

L'accueil périscolaire est nécessaire pour répondre aux besoins de la plupart des parents qui travaillent. Pour l'enfant, fréquenter l'accueil périscolaire, c'est toujours passer d'un univers à un autre : L'enfant a donc besoin de s'y sentir attendu et accueilli et il doit pouvoir y recréer un monde à lui. Le contact parents, directeur et animateurs est très important dans notre domaine. Vos enfants partagent avec nous des moments de détente, de loisirs leur correspondant.

Mercredis récréatifs revenus à la journée suite à l'arrêt des T.A.P. (Temps Accueil Périscolaire) en septembre 2017 (enfants de 4 à 11 ans)

Horaire : de 7 h 30 à 18 h, locaux rue du 11 Novembre (face à la mairie) à St-Just-la-Pendue. Les enfants des communes de Neulise, Croizet-sur-Gand, St-Just-la-Pendue et les communes limitrophes peuvent bénéficier de ce service. Un programme alléchant est mis en place par notre directrice et animateurs sur toutes les ouvertures de ces mercredis.

Vacances scolaires

Horaire : de 7 h 30 à 18 h, locaux rue du 11 Novembre à St-Just-la-Pendue. Les enfants des communes de Neulise, Croizet-sur-Gand, St-Just-la-Pendue et les communes limitrophes peuvent bénéficier de ce service. Cette année, vos enfants ont participé à plusieurs sorties :

✓ vacances de février : bowling en partenariat avec le centre de Régny,



- ✓ vacances d'avril : poney au centre équestre de Neulise,
- ✓ vacances de juillet : piscine à St-Symphorien et à St-Jodard, journée poney à Neulise, journée pêche à Croizet, sortie au jardin médiéval de Lay, dans le but de partir à la découverte du village. Mini-camps, un à St-Symphorien et un à Neulise.
- ✓ vacances de La Toussaint : journée ferme bio à Neulise, jeux et découvertes à Fourneaux sur le thème de l'alimentation.

Pour prendre connaissance de nos activités, vous pouvez consulter le site de la mairie www.saint-just-la-pendue.fr, rubrique vivre à St-Just « enfance jeunesse ».

Sur ce site, vous pouvez télécharger votre dossier inscription, fiche sanitaire, règlement intérieur, ainsi que les programmes mercredis et vacances afin de finaliser vos inscriptions auprès de Laëtitia Verne, directrice **tél. : 07.81.03.57.31 ou mail : clsh-les.enchanteurs@orange.fr**

Nous tenons à remercier les personnes bénévoles qui s'investissent dans l'association afin que cette dernière perdure, ainsi que toutes les municipalités, la COPLER, CAF, MSA, Conseil Général de la Loire pour leur soutien aussi bien moral que physique. Tous ces partenaires financiers ont un rôle très important dans la vie de notre centre.

Nous souhaitons à tous une bonne année 2018.

Les bénévoles, la comptable et la directrice se réunissent une fois par mois afin d'assurer la gestion de l'établissement, échanger sur des projets, favoriser la continuité d'un lien entre l'équipe et le gestionnaire...

Besoin de confier vos enfants de façon régulière ou occasionnelle, envie de donner un peu de votre temps, n'hésitez pas à nous contacter ou à nous rendre visite.

L'ensemble des membres de l'association des P'tits Milous vous souhaite de joyeuses fêtes et une agréable année 2018.



SOU DES ÉCOLES PUBLIQUES

Le sou des écoles est une association de parents d'élèves qui organise des manifestations afin de soutenir financièrement les projets des enseignants. Chaque élève peut ainsi bénéficier gratuitement de toutes les sorties culturelles et sportives proposées par l'école.

Le sou participe également à l'achat de matériel éducatif (livres, enceinte, ingrédients pour ateliers cuisine) et ludique (jeux pour la cour).

A ce jour, les sept classes de l'école publique regroupent 161 élèves, ce qui représente 103 familles.

Le bureau du sou des écoles se compose :

- ✓ d'une présidente : Anne Capitan,
- ✓ d'une vice-présidente : Géraldine Channellière
- ✓ d'une trésorière : Christelle Barbier
- ✓ d'une trésorière adjointe : Estelle Prast
- ✓ d'une secrétaire : Aurélie Vincent
- ✓ d'une secrétaire adjointe : Céline Vizier
- ✓ et d'une vingtaine de membres actifs.

L'association remercie toutes les personnes qui aident à l'organisation et /ou participent aux différentes manifestations.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS EN 2018

- ✓ Soirée carnaval : 10/02/2018
- ✓ Bourse aux vêtements : 24/03/2018
- ✓ Vente de gaufres : 09/06/2018
- ✓ Fête de l'école : 23/06/2018
- ✓ Concours de pétanque : 03/09/2018
- ✓ Concours de belote : 25/11/2018

A cela, s'ajoutent diverses ventes prévues au cours de l'année : pizzas, produits avec dessins d'enfants, sapins, boudin.

Chaque année, avec le départ des parents de CM2, nous recherchons de nouvelles personnes pour faire perdurer la vie de l'association et les projets.

Alors, chers parents d'enfants de l'école, n'hésitez pas à rejoindre l'association en vous faisant connaître auprès d'un des membres du bureau.

Le sou des écoles vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

ACTIVITÉS ET SORTIES RÉALISÉES LORS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017

✓ PS/MS/GS/CP : participation à 3 rencontres sportives dans le cadre de l'USEP – cinéma (Festival court animé) – sortie de fin d'année (Oasis / jardin de Cocagne à St-Just-St-Rambert et ferme pédagogique Bouchet à Craitilleux).

✓ CE1 : séances de jeux d'adresse dispensées par l'ASAJ – sortie de fin d'année au Bessat.

✓ CE2 : séances de golf (ASAJ) – voyage scolaire avec une nuitée au Bessat – sortie de fin d'année au chalet Merlin.

✓ CM1 : séances de roller (ASAJ) – voyage scolaire avec une nuitée au Bessat – sortie de fin d'année au chalet Merlin.

✓ CM2 : séances d'escrime (ASAJ) – sortie de fin d'année au Bessat.

✓ Pour toutes les classes : animation de Noël – intervention de la Croix rouge – sortie au théâtre – journée d'animation et d'exposition de l'union cantonale à Fourneaux.



ADMR LA RÉFÉRENCE DU SERVICE À LA PERSONNE



Forte de plus de 70 ans d'expérience, l'ADMR, premier réseau français de proximité, est la référence des services à la personne, intervenant auprès de l'ensemble de la population, de la naissance à la fin de vie, l'ADMR propose une large palette de services déclinée en quatre gammes : **autonomie, domicile, famille et santé.**

Au niveau national, plus de 102 500 bénévoles et près de 97 000 salariés conjuguent compétences et engagement pour délivrer 99 millions d'heures de prestations par an et permettre à 716 000 clients de mieux vivre au quotidien.

Notre association intervient sur 5 communes : Ste-Colombe, St-Cyr, Chirassimont, Croizet et St-Just.

Les services famille et santé dépendent de St-Symphorien. Nous avons 16 salariés et le bureau se compose d'une quinzaine de bénévoles. L'activité, auprès des personnes âgées et handicapées et pour le ménage chez les particuliers, est en hausse par rapport à 2016. Depuis le 1^{er} octobre, notre bureau est ouvert le vendredi pour répondre à vos besoins.



Personnel et bénévoles réunis à l'occasion de l'arbre de Noël 2016.

Permanences :

les mardi et vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h à 15 h 30

le jeudi, de 9 h à 12 h 30

Tél. : 04.77.64.97.67

En cas d'urgence : 06.40.21.37.09

Site internet : www.admr.org

CLUB DE L'AMITIÉ

En cette année 2017, le club de l'amitié a fêté le 40^e anniversaire de sa création. Que de chemin parcouru depuis ! Mais l'objectif reste le même : permettre aux retraités de notre village de se rencontrer, de tisser des liens et de se distraire en toute convivialité.

Au sein de notre club, les occasions ne manquent pas :

- ✓ une sortie d'une journée qui, cette année, nous a conduits au musée d'Allard à Montbrison, à l'entreprise Abiessence à Verrières-en-Forez et au musée de la fourme et des traditions à Sauvain,
- ✓ des concours internes de belote, tarot, scrabble,
- ✓ deux après-midis avec dégustation de gaufres et de bugnes,
- ✓ un loto interne entièrement gratuit avec des lots intéressants,
- ✓ un repas au restaurant en l'honneur des aînés,
- ✓ des repas faits maison précédés d'une petite marche,
- ✓ un concours de pétanque avec casse-croûte,
- ✓ deux après-midis vidéo,
- ✓ un spectacle au Scarabée dans le cadre de la semaine bleue,
- ✓ gâteau de Noël, repas de fin d'année animé par Jérôme Arnaud, accordéoniste,
- ✓ un voyage d'une semaine qui a permis à plusieurs adhérents du club et des sympathisants d'apprécier les charmes du Morbihan et de son golfe, les villes de Vannes et Guérande, Quiberon, Carnac, etc. La visite guidée des chantiers navals de St-Nazaire a été sans doute le point fort de cette escapade.



En 2018, la découverte de la Lorraine est au programme ainsi que les hauts lieux de souvenir de Verdun, le Grand-Duché du Luxembourg, Trèves en Allemagne...

Beaucoup de membres du club ont aussi mis leur énergie pour l'organisation du loto du 23 avril qui a drainé pas mal de joueurs.

Si vous êtes retraités et que vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez venir le jeudi, à partir de 13 h 50, salle des associations où nous nous réunissons.

Vous pourrez jouer aux cartes, au scrabble ou à d'autres jeux. Café, chocolat, boissons, brioche vous seront offerts. Nous serons très heureux de vous accueillir. La cotisation annuelle est modeste. Si vous souhaitez plus de renseignements, téléphonez à notre présidente, Marie-France, au 04.77.63.22.86.

**Justement pour 2018,
une date est à retenir :**

SUPER LOTO du club de l'amitié

DIMANCHE 22 AVRIL 2018 (salle polyvalente)

Ouvert à tous et richement doté.

L'HARMONIE MUNICIPALE LA JOYEUSE

La saison musicale 2016-2017 de l'harmonie municipale « La Joyeuse » s'est déroulée sans « anicroche » !

Les musiciens ont célébré la Sainte Cécile le 20 novembre avec un concert de qualité pendant l'office religieux. Cette journée s'est prolongée avec la mise à l'honneur de 4 musiciens qui ont été décorés pour les années passées au service de la musique : Patrick Goutailler et Patrick Dévarenne pour leurs 30 ans de présence, Guy Solvéry pour 27 ans de direction et Daniel Imbert pour 50 ans de présence. Puis les musiciens se sont retrouvés à la salle des associations pour partager un bon repas, dans une ambiance familiale et animée.

Le dimanche 11 décembre, l'harmonie donna, pour la première fois et en après-midi, un concert de Noël à la salle de théâtre de notre village. En levée de rideau, la classe d'orchestre de l'école de musique cantonale débuta ce concert puis les « joyeux petits lutins du père Noël » prolongèrent la magie de Noël, avec un répertoire adapté à cette période des fêtes de fin d'année. Ce fût un moment très convivial et apprécié par le public !

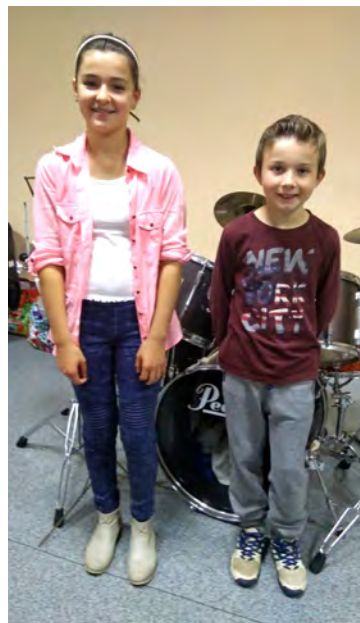
La saison 2017 a été riche en événements avec notre concert de printemps du 18 mars pour lequel nous avons



Concert de Noël.

invité la chorale « Au chœur des collines de Cottance », avec les défilés commémoratifs dans la commune, la fête des classes, le 14 juillet à l'hôpital local, la fête patronale et d'autres sorties au-delà des frontières de notre village.

Pour cette rentrée 2017-2018, deux nouvelles « têtes blondes » viennent rejoindre les rangs de notre orchestre. Clarence Dévarenne, 11 ans, à la clarinette et Marius Coquard, 10 ans, à la trompette. Tous deux enfants de musiciens de l'harmonie, c'est avec un immense plaisir que nous les accueillons et nous leur souhaitons « tout le meilleur du monde » au sein de notre société.



Clarence Dévarenne et Marius Coquard.

Nous profitons du bulletin municipal pour vous inviter à venir faire de la musique !

Si vous pratiquez un instrument à vent ou de la percussion et que vous êtes intéressés pour jouer en groupe, n'hésitez pas à prendre contact avec nous et à venir à notre répétition hebdomadaire du samedi à 18 h.

> NOUVEAUTÉ POUR 2018 : nous organisons un **thé-dansant le dimanche 4 mars 2018** animé par l'accordéoniste Jérôme Arnaud. Venez nombreux guincher au son du piano à bretelles !

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très bonne année 2018.

GYM VOLONTAIRE

A la petite salle polyvalente

tous les mercredis de 19 h à 20 h

(sauf vacances scolaires).

Contacts Sandrine Bissay : 06.74.83.26.88
Nicole Fabre : 06.26.92.16.16
Corinne Magnin : 06.26.76.34.22

Cette association, affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gym Volontaire, propose près de chez vous des séances sportives adaptées aux capacités de chacune, dans une ambiance conviviale.



SAPEURS-POMPIERS DE ST-JUST-LA-PENDUE

Avec 21 sapeurs-pompiers, notre effectif reste stable en 2017. Aucun recrutement cette année, mais quelques frémissements nous laissent espérer une ou deux embauches lors du recrutement annuel départemental des sapeurs-pompiers volontaires début 2018. Nous devons rester très vigilants car les mutations de notre société font que, maintenant, nous avons du mal à recruter en milieu rural.

Le 30 juin, notre médecin-capitaine, le Docteur Patrick Pisani, a fait valoir ses droits à la retraite des sapeurs-pompiers après 27 années de service. Il avait signé son premier engagement en décembre 1990 et, pendant de nombreuses années, effectué nos visites médicales annuelles. Il a également été présent à nos côtés sur le terrain des interventions et pratiqué des gestes de médecin urgentiste en attendant le SAMU. Il s'est aussi investi pour notre formation dans le domaine médical. L'occasion nous est donnée de lui adresser tous nos remerciements pour les services rendus à la population de Saint-Just et des alentours.

Près de 180 interventions ont été réalisées en 2017 par le personnel de votre centre d'incendie et de secours. L'opérationnel représente une part importante dans l'implication des agents, mais aujourd'hui ce n'est pas seulement du temps pour les interventions qu'il faut donner car la formation, indispensable au bon déroulement de celle-ci, est un gage de qualité. Concernant cette formation, 11 pompiers ont participé à des stages organisés par l'école départementale basée à Saint-Etienne. Ces stages durent de 1 à 10 jours.

L'année 2017 aura été également significative pour notre amicale.

Au début de cet été, les pompiers actifs et vétérans, épouses et enfants se sont donnés rendez-vous au chalet Merlin pour y passer une journée des plus agréables, tant sur le plan de la météo que du côté convivial.



Le 2^e week-end de septembre est synonyme pour les pompiers de Saint-Just-la-Pendue de leur traditionnel voyage. Cette année, décision fut prise de faire escale au Mont-Dore, au pied du Sancy, mais également à Saint-Nectaire. Malgré une météo quelque peu capricieuse, nous avons pu découvrir la vie des Auvergnats via le musée de Toinette et Jean à Murat-le-Quaire, mais également et surtout les saveurs gastronomiques de cette région. Cette escapade fut aussi l'occasion de goûter aux plaisirs de la piscine (couverte !) pour petits et plus grands, mais aussi d'une randonnée dominant le Mont-Dore.

Cette année, le samedi 16 décembre, le père Noël fera une nouvelle fois escale chez les pompiers afin d'y distribuer ses cadeaux pour toutes générations confondues.

Pour conclure, nous avons une pensée toute particulière pour Raymond Chaverot qui nous a quittés début avril. Pendant 38 ans, il s'est investi sans compter dans le fonctionnement du centre en tant que mécanicien et trésorier de notre amicale. Nous garderons en mémoire un homme généreux, convivial, avec un grand sens de l'accueil.

L'ensemble des membres du centre de St-Just-la-Pendue vous adresse ses sincères vœux de bonheur et de bonne santé pour la nouvelle année 2018.

La pratique régulière d'une activité physique, même à intensité modérée, a des effets bénéfiques sur l'amélioration de la santé. Une bonne hygiène de vie vous permettra de vous sentir bien dans votre corps et votre tête.

C'est pourquoi, Laurence, professeure diplômée de la Fédération Française d'Education Physique et de Gym Volontaire, vous propose des exercices dynamiques et variés à partir de différentes techniques (fitness, danse, stretching, endurance et équilibre...) qui font travailler tout le corps en respectant les capacités et le rythme de chacune.

Les cours sont mixtes, dès 16 ans, laissez-vous tenter, venez nous rejoindre.

Les deux premières séances sont gratuites.



DISPOSITIF Sésame

L'État déploie un dispositif nommé SÉSAME qui a vocation à prendre en charge tout ou partie d'une formation qualifiante dans le sport ou dans l'animation pour des jeunes de 16 à 25 ans qui souhaitent se former pour travailler à terme dans ces domaines d'activité.

Renseignements à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale au 04.77.49.63.63.

COMITÉ DE JUMELAGE : 20^E ANNIVERSAIRE

2017 fut l'année du 20^e anniversaire de notre amitié avec nos amis allemands. Une belle occasion de se retrouver pour partager des moments de joie, d'amitié sincère avec, cette année, le soleil !

L'arrivée le jeudi 25 mai, beaucoup d'émotions, une bonne ambiance autour du verre de l'amitié, notre traditionnel pot d'accueil à la salle polyvalente a permis à chacun et chacune de retrouver sa famille française après une longue route de 600 km en autocar. Le repas au sein des familles fut le bienvenu le soir.

Le lendemain, à 8 h, départ en autocar, direction la belle ville de Vichy. Nous avons pris le petit train afin de visiter la ville sans se fatiguer. Nous avons découvert les belles villas d'époque, le casino, les rives de l'Allier, les sources et également les magnifiques parcs fleuris en centre-ville, puis repas à midi dans divers restaurants. L'après-midi, nous avons visité, à pied, le centre-ville. Nous avons passé une agréable journée.

Samedi matin, ce fut la réception officielle à la mairie avec discours, échanges avec nos amis allemands et lâcher de ballons aux couleurs de nos deux nations. Un vin d'honneur a été généreusement offert par la municipalité de St-Just, et tout ceci accompagné de notre sympathique harmonie municipale.

ST-JUST-CULTUR'ELLES



Atelier cuisine avec le chef Takahashi.

Chaque mois, notre association vous propose différentes activités :

- ✓ des sorties culturelles pour découvrir notre patrimoine,
- ✓ des expositions libres ou à thème pour mettre en lumière les talents locaux,
- ✓ des ateliers « découverte » (cuisine, origami, écriture, arts plastiques),
- ✓ des soirées (conférences, petits spectacles, conte, poésie, musique) toujours agrémentées d'un apéritif...,
- ✓ un concours de scrabble.

**Si nos propositions vous intéressent,
contactez-nous par courriel :**

stjust.culturelles@orange.fr ou au 06.13.90.50.49.

Vous pouvez aussi consulter le site internet de la mairie, rubrique actualité.

Adhésion (non obligatoire pour participer) :
15 € (réduction fiscale de 66 %)



Fête des mères franco-allemande avant le retour à Mertesdorf.

Le samedi soir, à 21 h, soirée dansante avec repas préparé par notre traiteur local Christophe Rozier, avec l'orchestre « Génération France ». Pendant l'apéritif, l'association Milans Danse a fait une démonstration de danse country, accompagnée de l'harmonie municipale. Le spectacle et la musique ont été appréciés.

Le dimanche, ce fut le départ de nos amis après un week-end très riche en émotion !

COMITÉ FNACA

Notre comité se compose de 52 adhérents dont 13 veuves. L'année 2017 a connu la disparition de 2 de nos camarades.

Comme à l'habitude, les manifestations ont été reconduites dans l'ensemble :

- ✓ 19 mars 2017 : commémoration à St-Just, messe, défilé au monument.
- ✓ 8 mai 2017 : commémoration, défilé au monument.
- ✓ 23 août 2017 : pique-nique à Croizet, au boulodrome.
- ✓ 17 octobre 2017 : assemblée générale annuelle.
- ✓ 29 octobre 2017 : choucroute annuelle.
- ✓ 11 novembre 2017 : commémoration, défilé au monument.



AMICALE LAÏQUE

Les activités de l'amicale se sont maintenues au cours de cette année 2017. La participation des sociétaires aux concours de belote d'hiver et de boules l'été a même connu une progression de joueurs avec 116 participations à la belote et 126 aux boules. Outre le côté convivial qui règne lors de ces rencontres, tous les joueurs ont été primés en bons d'achat au bénéfice des commerces locaux.

La doublette, composée de Raphaël Lièvre et Denis Goutailler, a bien représenté l'amicale en se qualifiant pour le championnat de France organisé par Feurs les 1^{er} et 2 juillet.

Après avoir passé les parties de poules avec succès, la doublette s'est inclinée en 8^e de finale. Cette défaite clôturait ainsi une compétition commencée plusieurs mois auparavant par les phases d'éliminatoires avec au total 11 parties jouées et 10 gagnées, dont plusieurs parties très serrées acquises sur le score de 13 à 12. Pour la doublette de l'amicale, la participation à ce championnat restera un très bon souvenir vu l'excellente organisation par les bénévoles de la ville de Feurs.

Le 21 octobre, Olivier Perraud a participé au concours de Saint-Chef (Isère) réunissant 1 024 joueurs en tête à tête. Il a réalisé une excellente performance en s'inclinant en 8^e de finale.



Il y a 20 ans, Claude Villard nous quittait après avoir été 44 ans secrétaire de l'amicale. Il a été aussi correspondant local plusieurs années pour La Tribune-Le Progrès.

A cette occasion, le mémorial, qui a lieu chaque année et qui se déroulait le 29 juillet, revêtait un caractère particulier puisque, outre les sociétaires, c'est la famille Villard qui était largement représentée.

Les 30 participants ont effectué trois parties. A l'issue, un barbecue offert par la famille réunissant tous les joueurs, a terminé la journée dans une ambiance joyeuse.

La quadrette vainqueur du concours était composée de Véronique Villard, Audrey Villard, Vincent Bernardin et Henri Pardon.

PROGRAMME DES ACTIVITÉS 2018

Les concours de boules officiels :

- Dimanche 8 avril 2018 à 8 h : 64 simples 3^e et 4^e division sur 2 tours.
- Samedi 22 septembre 2018 à 8h : 16 doublettes (par poules) 4^e division + 1 joueur 3^e division autorisé.

Les concours de boules pour sociétaires :

- But d'honneur à partir du 4 mars 2018 (finale 26/08/2018).
- Vendredi 25 mai 2018 à 17 h.
- Vendredi 15 juin 2018 à 17h.

- Samedi 7 juillet 2018 à 13 h 30 (mémorial Claude Villard).
- Samedi 4 août 2018 à 13 h 30 (souvenir Henri Merle).
- Samedi 1^{er} septembre 2018 à 13 h 30 (concours de la fête).
- Samedi 15 septembre 2018 à 8 h 30 (simples par poules).

Les concours de belote d'hiver :

- Samedi 6 janvier 2018 à 14 h.
- Mercredi 24 janvier 2018 à 14 h.
- Mercredi 14 février 2018 à 14 h.
- Samedi 10 mars 2018 à 14 h.

Les heures indiquées sont celles du début des parties.

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS

Cette année encore, nos commerçants ont mis tout en œuvre pour assurer une qualité de services et de produits pour satisfaire les attentes de nos clients.

Et pour vous remercier de votre fidélité, nous avons reconduit notre animation de Noël.

Bien évidemment, notre Père Noël préféré n'a pas oublié notre invitation pour la joie des enfants : tours de calèche, maquillage des enfants, dégustation d'huîtres et de vin chaud ont réchauffé le cœur des enfants et de leurs parents.

Nous avons reconduit notre tombola de Noël. Après Disneyland en 2015 et la croisière en Méditerranée en 2016, 2017 a récompensé 5 familles avec le zoo de Beauval, une soirée VIP au cabaret, une croisière-repas et deux box A.S. St-Etienne.



Merci aux enchanteurs d'offrir une cabane à notre Père Noël et de proposer des photos aux familles.

Et n'oubliez pas : votre fidélité au commerce de proximité est notre récompense.

MILANS DANSE

L'année 2017 a été particulièrement marquée par une activité importante de l'association grâce à la fidélité des adhérents et adhérents aux cours et à la motivation de ceux qui participent aux démonstrations avec :

Des représentations à Saint-Just-la-Pendue et dans les villages voisins :

- ✓ Le samedi 11 février, des adhérents ont fait une démonstration à la Médiathèque de Neulise.
- ✓ Le lundi 1^{er} mai, une animation a été présentée à l'occasion de la randonnée des Pas Pressés à Saint-Marcel-de-Félines.
- ✓ Le samedi 27 mai, à l'invitation du comité de jumelage, des adhérents ont dansé pour nos hôtes allemands à la salle polyvalente.
- ✓ Sollicité par les comités des fêtes de Neulise, Sainte-Colombe-sur-Gand et Chirassimont, un groupe a fait une animation lors de la fête patronale de ces 3 villages.
- ✓ Le samedi 28 octobre, à l'occasion de la foire, nous avons proposé gaufres et café sur notre stand animé de quelques danses par des adhérents.

Des rencontres avec d'autres clubs :

- ✓ Le dimanche 11 juin, à la journée du Rétro forézien à l'hippodrome de Feurs, sur le thème de l'Amérique, nos adhérents se sont retrouvés avec les clubs Steph Country de Saint-Jean-Bonnefonds et Liberty de Pouilly-sous-Charlieu. Chaque club a dansé sur des chorégraphies différentes et ensuite les 3 clubs se sont regroupés pour présenter le final devant un public très enthousiaste.
- ✓ Le dimanche 24 septembre, spectateurs et danseurs de 20 clubs sont venus se divertir sur de la musique country dans la grande salle polyvalente.

Un thé-dansant le lundi 8 mai, animé par Jérôme Arnaud et Aurélie Goubeyre :

- ✓ Organisé en remplacement de l'après-midi country prévu le 29 avril, ce premier thé-dansant a été très apprécié.



cié. Les amateurs de musette venus nombreux ont contribué à son succès. Pendant la pause des musiciens, nous avons proposé quelques chorégraphies country.

Des moments attendus entre adhérents avec famille et amis :

- ✓ Nous nous sommes retrouvés pour la soirée galette le samedi 28 janvier et pour le repas de fin de saison le vendredi 7 juillet dans une ambiance très conviviale avec musique et danses.

La nouvelle saison a repris le lundi 11 septembre avec toujours 4 cours par semaine, à la salle polyvalente. 2 cours ont lieu le lundi, de 19 h à 20 h et de 20 h 15 à 21 h 15 et 2 autres cours le mardi, de 19 h 30 à 20 h 30 et de 20 h 45 à 21 h 45.

A RETENIR, POUR 2018 :

- ✓ Un thé-dansant le mardi 8 mai après-midi avec Jérôme Arnaud et Aurélie Goubeyre.
- ✓ Le stand de gaufres et de café pour la foire du samedi 26 mai, avec animation.
- ✓ Un après-midi country le dimanche 23 septembre à la grande salle polyvalente.

Pour tous renseignements, contactez :

Jocelyne Arquillère, tél. : 04.77.63.23.34

Laurette Verrier, tél. : 06.19.33.97.16

Email : milansdanse@laposte.net

LES MILANS SCÈNE

OUF !!! C'est le cri du cœur de toute la troupe à l'issue de notre spectacle. Ouf, le titre de notre édition 2017. Ouf, le soulagement vis-à-vis de notre public toujours enthousiaste et qui nous reste fidèle. Ouf, d'avoir surmonté le départ de notre président Phiphi qui tenait une part ô combien importante dans tous les rouages de l'organisation.

Un nouveau président, Michel Rabette, de nouveaux et talentueux arrivants, une belle ambiance, tous les ingrédients ont été réunis pour relancer encore une fois une aventure qui nous tient à cœur depuis plus de 30 ans.

Entièrement concocté par les membres de la troupe, c'est un travail de longue haleine, mais quelle récompense et quelle satisfaction de voir une salle pleine et conquise et surtout de transmettre de la joie parfois à des personnes qui en ont vraiment besoin.

Notre équipe création est déjà au travail pour élaborer l'édition 2019 (eh oui 2018 c'est relâche !), les idées germent, toujours dans le souci de distraire et de faire passer un bon moment à chacun. Si bien entendu des personnes sont intéressées pour nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour cette année 2018, nous prévoyons de programmer une ou deux manifestations dans notre salle qui restent à définir.

Que la santé vous accompagne pour cette nouvelle année.

Contact : Thierry PHILIBERT, tél. : 06.34.18.39.62.



COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes avait décidé pour cette année de plonger le village dans le monde merveilleux de Disney.

Vous avez su apprécier la parade du samedi soir avec la participation des enfants de la commune et les deux spectacles « Pataouchnok's » et « Parfum d'Etoiles » du dimanche après-midi ainsi que notre traditionnel cochon à la broche.

Nous vous remercions sincèrement d'être venu encore une fois aussi nombreux durant tout le week-end.

Nous vous remercions aussi de votre participation à la dégustation de couennes et saucisson-patates lors de la foire du mois de mai.

Votre présence répétée à nos différentes manifestations témoigne de votre attachement et de votre confiance que vous nous renouvelez chaque année.

Nous vous donnons rendez-vous le 26 mai 2018 pour la foire « nouvelle formule » que nous aurons le plaisir d'organiser cette année avec différentes animations (brocante, exposants...) ainsi que pour la fête du village version 2018.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2018.

Le comité.



DON DE SANG

Des besoins quotidiens pour soigner des milliers de malades



L'Etablissement Français du Sang (EFS) lance aujourd'hui une campagne afin de mobiliser les donneurs après la période estivale durant laquelle les réserves en sang ont diminué.

Dans le prolongement de la période estivale qui avait débuté par un appel d'urgence au don de sang, l'EFS reprend la parole pour remercier les donneurs qui ont répondu présent mais aussi, malgré son succès, pour rappeler que chaque jour 10 000 dons sont nécessaires pour soigner des milliers de malades. Certains souffrent d'une maladie du sang (drépanocytose, thalassémie, leucémie...), d'une maladie du système immunitaire, ou encore de cancers, nécessitant les transfusions sanguines régulières ou des médicaments dérivés du sang. D'autres ont un besoin plus ponctuel mais immédiatement vital d'une transfusion sanguine (hémorragie au cours d'un accouchement, d'une opération chirurgicale, victimes d'accidents...).

A travers une campagne radio qui met en exergue ces différentes situations, l'EFS souhaite rappeler l'importance de donner son sang de manière régulière et constante, d'autant que la durée de vie des produits sanguins est courte (5 jours pour les plaquettes et 42 jours pour les globules rouges). Les besoins sont quotidiens et ne se révèlent pas que lors de situations exceptionnelles, c'est pourquoi

l'EFS demande aux donneurs et futurs donneurs de ne pas attendre une telle situation ou un appel d'urgence pour se mobiliser, en particulier en amont ou à l'issue de périodes pendant lesquelles les dons sont moins nombreux, comme c'est le cas lors des vacances.

Seule la générosité et l'acte de partage des donneurs de sang peuvent permettre aux patients de bénéficier des transfusions dont ils ont besoin. Aucun médicament ne remplace les produits sanguins qui sont au quotidien un produit vital pour de nombreux malades et patients. Donner son sang c'est sauver des vies, partager votre pouvoir !

Le don de sang, chiffres clés :

- ✓ 2,9 millions de dons (sang, plasma, plaquettes) en 2016.
- ✓ 1 million de patients soignés chaque année grâce au don de sang.
- ✓ La durée de vie des produits sanguins est limitée : 5 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges et 1 an pour le plasma.
- ✓ Les femmes peuvent faire jusqu'à 4 dons de sang total par an, les hommes 6.
- ✓ Le délai minimal entre chaque don est de 8 semaines.
- ✓ Un don de sang dure environ 40 minutes, dont environ 10 minutes de prélèvement.

Voici les dates de prélèvement à St-Just pour l'année 2018 :

2 février – 4 mai – 24 août – 23 novembre.

ASSOCIATION FOOTBALL 81

Le foot, à St-Just, a donc soufflé ses 40 bougies, en 2017. C'est en 1977 qu'il a vu le jour au sein de l'Omnisport grâce à l'engagement d'une poignée de bénévoles. Puis, il a pris seul son envol en 1981 !

Et le quarantenaire se porte plutôt bien. Pour la saison 2017-2018, trois équipes seniors sont encore engagées à différents niveaux du roannais. L'AF81 a un joli atout dans son jeu : elle dispose d'un terrain avec une superbe pelouse et des locaux que beaucoup de clubs nous envient !

La dernière saison ne restera pourtant pas dans les annales. Sportivement parlant, le bilan est assez décevant : les équipes « fanion » et « réserve » n'ont pas été très régulières pour espérer un meilleur classement ; seule l'équipe 3 a tiré son épingle du jeu en terminant 3^e de sa poule. Mais au vu du début de saison 2017-2018, les résultats et classements devraient être meilleurs. L'AF81 a aussi dit adieu à l'une de ses figures les plus emblématiques : Luigi Foschia s'en est allé rejoindre Mamie, laissant derrière eux un grand vide !



Amateur de foot (joueur, arbitre ou simple supporter), n'hésitez pas à venir rejoindre les jaune et noir : un club dans lequel règne un bel esprit de camaraderie.

Passez d'excellentes fêtes de fin d'année et que 2018 soit bonne et douce pour vous et pour vos proches.

GOAL FOOTBALL

L'association Goal Foot rayonne sur l'ensemble du territoire géographique de la Copler, voire même au-delà puisque nos 170 licenciés sont issus de 21 communes différentes sur cette saison 2017-2018. Le projet de Goal Foot est basé sur des valeurs fondamentales qui sont le respect, le fair-play, le plaisir de jouer. C'est à ce titre que nos équipes U15 et U17 de la saison passée ont été récompensées par la LICRA et la délégation du roannais de football, en octobre dernier, pour avoir remporté le trophée du fair-play. Le club travaille sur ces valeurs et a ainsi organisé une sortie au théâtre pour nos U18 le 24 novembre, pour assister à une représentation de Pierre Fatus sur le thème du rejet des différences et le racisme. Pour poursuivre ce travail, nous organiserons une soirée conférence sur le rejet des différences et les phénomènes de racisme sur les

terrains de sport, adressée à tous nos licenciés des plus jeunes aux plus âgées, en partenariat notamment avec la LICRA. Cette soirée aura lieu le vendredi 23 mars durant la semaine nationale de lutte contre les phénomènes de racisme.

Nous remercions vivement la mairie de St-Just-la-Pendue, M. Fabre, l'ensemble de son conseil municipal, qui nous ont permis, depuis quelques semaines, d'avoir un pied-à-terre pour notre association qui, jusqu'à présent, n'avait pas de local propre à elle. Il s'agit pour Goal Foot d'une avancée importante et ce soutien précieux, adressé par la mairie de St-Just-la-Pendue, va permettre à notre club d'évoluer dans de meilleures conditions.

Merci également aux agents municipaux pour leur aide.



Journée accueil U7-U8-U9 le samedi 25 novembre.



Remise de récompenses de la LICRA et de la délégation du Roannais.

TENNIS CLUB DE ST-JUST-LA-PENDUE

Jeu, set et match... de 6 à plus de 60 ans.

Vous n'avez jamais joué au tennis, ou vous avez joué mais il y a longtemps, ou encore vous aimeriez pratiquer le tennis en toute liberté dans un cadre agréable et dans un club convivial. Alors, n'hésitez pas, profitez d'un essai gratuit. Le Tennis Club vous donne la possibilité d'adapter vos entraînements à votre rythme de vie pour conjuguer sport et travail. En pratique libre (courts extérieurs) ou en compétition, tout est mis à la disposition des licenciés pour favoriser une ambiance chaleureuse.

Vous pouvez découvrir le club en vous présentant avec vos enfants le mercredi après-midi dans la salle ou sur les courts extérieurs à partir de 16 h, le samedi matin à partir de 10 h pour les ados et les femmes, et le lundi à partir de 18 h pour tous les adultes.

Les infos du club :

- ✓ 58 adhérents et licenciés FFT.
- ✓ 35 adultes, 23 jeunes.
- ✓ Une école de tennis : cours jeunes mercredi 15 h 30 - 18 h 30.
- ✓ Entraînement ados et femmes : samedi 9 h-12 h.
- ✓ Entraînement libre adultes : lundi 18 h-20 h.
- ✓ Tournoi de doubles pour Noël : mi-décembre, ouvert à tous.
- ✓ Championnat de la Loire par équipes + 35 ans en octobre : 1 équipe.
- ✓ Championnat de la Loire par équipes seniors Messieurs en mai : 4 équipes.
- ✓ Championnat de la Loire par équipes seniors Dames en mai : 1 équipe.



- ✓ Journée découverte tennis enfants : septembre.
- ✓ Journée découverte tennis adultes : juin.

Nous tenons à remercier particulièrement Mathieu Dupin (ancien président) et Frédéric Seive (ancien secrétaire) pour leur implication depuis plusieurs années dans le club.

Remerciements aussi à la mairie qui nous donne la possibilité de pratiquer notre sport tout au long de l'année dans de bonnes conditions.

Le nouveau bureau est en place et reste à l'écoute de chaque adhérent et futurs(es) licenciés(es).

Contact président :

Joseph DEROSE, tél. : 06.85.80.60.72

Email : joseph.derose@laposte.fr

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie depuis le 15 janvier 2017. Ce nouveau dispositif est applicable à tous les mineurs résidant habituellement en France. Il s'applique également à tous les voyages, individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances, séjours linguistiques...), dès lors que le mineur quitte le territoire français sans un titulaire de l'autorité parentale.

L'autorisation de sortie du territoire, donnée par un titulaire de l'autorité parentale, est rédigée au moyen d'un formulaire cerfa n° 15646*01.

Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire pour l'obtention de ce document.

Cette autorisation ne dispense pas le mineur de l'obligation d'être en possession des autres documents de voyage nécessaires (carte d'identité, passeport).

DÉLIVRANCE DES CARTES GRISES

Le plan préfectures nouvelle génération a pour ambition de faciliter les démarches des usagers grâce à la dématérialisation des demandes de carte grise notamment.

Pour obtenir une carte grise, l'utilisateur a désormais le choix de se connecter gratuitement au site « ants.gouv.fr » ou de prendre contact avec un professionnel habilité (liste consultable sur le site).



SOCIÉTÉ DE CHASSE « ST HUBERT »

L'année 2017 touche à sa fin et la société de chasse compte à ce jour 37 chasseurs dont 3 nouveaux : Thibault Faverot, Valérien Lacroix et Philippe Buffard.

Cette année, un gros repeuplement a été fait (120 perdrix lâchées et 80 faisans) car le gibier se fait de plus en plus rare.



Assemblée générale du 9 août 2017.

Des battues sont organisées afin de finir le plan de chasse. Quant au ball-trap, ce fut de nouveau un grand succès et nous tenons d'ailleurs à remercier tous les riverains d'avoir la gentillesse de bien vouloir supporter les nuisances sonores, les propriétaires du site, tous les donateurs de lots et de coupes ainsi que la commission des agriculteurs, mais également les chasseurs qui ont œuvré au bon déroulement de cette manifestation.

DATES À RETENIR

- Début d'année 2018 : une vente de boudin aura lieu.
- Banquet des chasseurs : le dimanche 25 février à la salle polyvalente.
- Tir aux pigeons : samedi 16 et dimanche 17 juin au lieudit Le Passou.

ASSOCIATION TIR DES GENÊTS D'OR

Le Tir des Genêts d'Or est une association qui anime la vie de notre commune depuis un peu plus de 40 ans.

Le T.G.O., comme il est coutume de l'appeler, permet à tout un chacun de s'adonner à son sport favori qu'est le ball-trap, ce que l'on nomme communément le tir aux pigeons.

C'est un sport qui est encore beaucoup pratiqué, on ne peut que se féliciter du nombre important d'amis tireurs que l'on peut décompter lors du traditionnel ball-trap organisé par la société de chasse de St-Just-la-Pendue en juin.

Notre club compte une cinquantaine de licenciés. Nos membres sont originaires principalement de la région, Tarare et ses environs, la région roannaise, la région montbrisonnaise et les départements limitrophes, Rhône et Haute-Loire.

La saison de tir débute début février et se termine fin septembre. La saison est rythmée par l'organisation de différents événements. Le traditionnel concours annuel qui se déroule le week-end de Pâques regroupe, sur 4 journées, plus d'une centaine de tireurs. On peut compter parmi les participants de jeunes tireurs, des dames, des tireurs chevronnés ayant un palmarès international impressionnant, plusieurs médaillés aux championnats de France, d'Europe ou du Monde sont présents sur notre site. Il est vrai que notre stand de tir du T.G.O. est connu pour être l'un des plus techniques et difficiles du sud-est de la France. Nos grands tireurs se « torturent » les méninges pour appréhender les distances et les vitesses des plateaux d'argile afin d'adapter au mieux leur tir. Lors de ces 4 journées « festives », ce sont les licenciés eux-mêmes qui sont à l'organisation.

En-dehors de cette manifestation majeure, nos tireurs sont amenés à se déplacer sur d'autres stands afin de participer à des concours inter-régionaux. D'autres tireurs, plus aguerris, participent, en étant intégrés à l'équipe nationale française, à des compétitions que nous pouvons qualifier



de prestigieuses, épreuves mondiales qui peuvent être organisées sur d'autres continents.

Une journée de tir est aussi organisée en fin d'année, entre Noël et le jour de l'An, afin de partager ensemble, dans le ball-trap, un moment festif.

Notre club participe activement à la promotion et à l'accompagnement dans notre sport des jeunes, notre discipline peut être pratiquée dès l'âge de 12 à 15 ans. Il est vrai que les jeunes découvrent le ball-trap en accompagnant leurs parents sur les stands, il est plus difficile de faire adhérer des jeunes lorsque la famille est éloignée du monde de la chasse ou du tir.

Cette année, le T.G.O. a souhaité que 4 membres du club soient formés pour devenir « initiateurs de club », et ce afin d'accompagner dans la découverte du tir les nouveaux arrivants en ayant les bons gestes et en maîtrisant parfaitement les consignes de sécurité.

Nous clôturerons ce mot en vous souhaitant une bonne année 2018 et nous vous invitons au détour d'une promenade, à venir nous rendre visite. A bientôt.

ÉQUIPE PASTORALE DE ST-JUST-LA-PENDUE

Comme chaque année, l'harmonie de notre village fête en notre église leur sainte patronne « Sainte CÉCILE ».

Dimanche 19 novembre, c'est avec un très grand plaisir que le Père Gervais ZANNOU et les membres de la communauté chrétienne ont accueilli la trentaine de musiciens.

Les merveilleux morceaux de musique ont rempli de bonheur, les oreilles de toute l'assemblée.

Un tonnerre d'applaudissements, dont le degré d'intensité laissait deviner à quel point l'assemblée était enchantée.

Le Père Gervais ZANNOU remercie ces virtuoses de la musique et leur donne rendez-vous pour l'année prochaine.



LACIM

Le comité local LACIM a eu la tristesse, en mai, de perdre une de ses créatrices, Yvette Gouttenoire, engagée dans LACIM, au côté du p'tit Jean, son mari, depuis près de 50 ans. Yvette a fait partie des toutes premières personnes qui ont œuvré aux côtés de Mme Charlat, la fondatrice de cette association de solidarité internationale. Yvette, déterminée, battante et courageuse, se sera toujours donnée entièrement à tout ce qu'elle entreprenait et c'est sur son exemple que les membres du comité continuent à mener les actions.

En avril, a été organisée une grande exposition sur 2 jours à la salle des réunions, exposition riche en artisanat indien, africain, sud-américain. Le comité a aussi participé à l'assemblée générale de LACIM qui s'est déroulée en juin au Creusot. C'est ainsi que les délégations de toute la France ont rallié cette ville pour participer à ce moment de bilan, d'échanges, de travail sur les actions de coopération internationale. Une des principales discussions a porté sur l'avenir de cette association reconnue d'utilité publique qui n'est pas à l'abri, comme beaucoup, de difficultés de fonctionnement. La réflexion est importante et les membres ont montré leur souhait de s'investir et leur dynamisme. Il a

été aussi souligné particulièrement ce combat, ces actions pour aider ces populations sur leurs terres et les amener à prendre en main leur propre développement.

La prochaine assemblée générale se tiendra à Croizet-sur-Gand le 2 juin 2018. LACIM, à cette occasion, fêtera ses 50 ans d'existence car c'est en 1968 que Claude Charlat fondait l'association « Les amis d'un coin de l'Inde ». Cet événement sera ouvert à tous, l'occasion pour vous de nourrir votre curiosité sur cette ONG qui se démarque par son sérieux, sa proximité, son efficacité, son fonctionnement de confiance ainsi que par sa relation sur le terrain et avec les hommes qui vivent dans les pays où elle intervient. Merci à tous ceux qui, de près comme de loin, participent à faire vivre ce comité local, ce lien avec les indiens d'Annagaripalem notamment, cet élan de solidarité, d'humanisme, de convivialité, de partage.

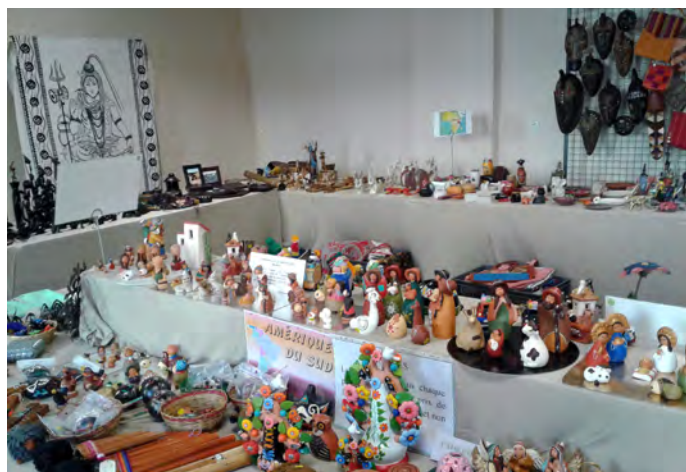
REJOIGNEZ-NOUS :

Tél. : 06.25.40.20.43 (contact du comité)

Tél. : 04.77.63.25.42

(siège national, Croizet-sur-Gand)

www.lacim.fr



(CONNUES AU 30 NOVEMBRE 2017)

-  **SAINTE BARBE DES POMPIERS**
-  **SOUPE AUX CHOUX DU FOOT SUR LE MARCHÉ**
-  **REPAS DU CLUB DE L'AMITIÉ**
-  **CHAMPIONNAT DE TENNIS**
-  **CHAMPIONNAT DE TENNIS**
-  **ARBRE DE NOËL DE LA MUNICIPALITÉ**
-  **CHAMPIONNAT DE TENNIS**
-  **NOËL DES COMMERÇANTS**
-  **ARBRE DE NOËL DE L'IMPRIMERIE CHIRAT**
-  **DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL AUX ANCIENS**